

Le Projet associatif , outil stratégique et fédérateur

OBJECTIFS DE LA FORMATION	La finalité de ce module est, de permettre aux associations d'adapter leur activité et leur fonctionnement aux évolutions de leur environnement.
NOMBRE DE PARTICIPANTS	8 à 15 personnes. Formation accessible aux personnes porteuses de handicap
PUBLIC CIBLE	Dirigeants élus du monde associatif
PRÉREQUIS	Occuper un poste de dirigeants et/ou avoir suivi nos formations si nouvellement élu.
CONTENUS DE LA FORMATION	<p>Ce module permet d'acquérir les compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les enjeux et finalités du projet associatif à l'aune des évolutions actuelles ➤ Articuler les différentes étapes d'une démarche de conception ou d'actualisation du projet associatif ; ➤ Savoir réaliser un diagnostic stratégique ; ➤ Positionner son futur projet par rapport aux autres outils de pilotage : projets de pôles, de services, démarches évaluatives ; ➤ Mettre en œuvre une méthodologie d'actualisation performante et dynamique de son projet associatif ; ➤ Savoir établir une demande de subvention. <p>Programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Jour 1 et 2 : <ul style="list-style-type: none"> I. Réussir la conception ou l'actualisation de son projet associatif : <ol style="list-style-type: none"> 1. Maitrise du contexte réglementaire ; 2. Conception de l'organisation générale du projet : identification des principales orientations stratégique pour les 5 années à venir ; 3. Mobilisation des acteurs et leur participation à la réalisation du projet. ❖ Jour 3 et 4 : <ul style="list-style-type: none"> II. Réaliser un document de référence fédérateur : <ol style="list-style-type: none"> 1. Repérage des articulations entre le projet associatif, les projets de pôles, de services, les démarches d'évaluation ; 2. Maitrise de la méthodologie de réactualisation des objectifs stratégiques de progrès et leurs déclinaisons dans les programmes d'actions ; 3. Organisation du pilotage de la conception ou de la réactualisation du projet ;

	<p>4. Déclinaison d'une vision prospective et stratégique</p> <p>❖ Jour 5 et 6 :</p> <p>III. Faire vivre son projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> Développement des outils de suivi, d'évaluation, de résultats et de réactualisation du projet sur 5 ans (déterminer le budget de base « 0 ») ; Projet envisagé comme support de communication ; Compléter un Cerfa.
MODALITES D'ÉVALUATION	Évaluation des acquis en cours de module ; Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de module.
DURÉE DE L'ACTION	33 heures de formation non consécutives - les mercredi de 13h30 à 18h00 et samedi de 8h00 à 14h00.
COUT DE LA FORMATION	coût pédagogique financé dans le cadre du FDVA / 30 € TTC pour les frais annexe
COMMENT S'INSCRIRE	<p>Les personnes qui souhaitent se positionner peuvent se rendre directement à l'adresse suivante :</p> <p>La Belle Créole, Fédération du Lien Economique, Social et Solidaire 1, Résidence Raphaël Arnassalon Circonvallation - 97100 Basse Terre Ou nous contacter :</p> <p>Email : flbformation@federationlabellecreole.fr / Tél : 05 90 60 82 93 - 0690 59 57 77</p>
LIEU DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> Guadeloupe, ville à déterminer <p>Responsable pédagogique : Monsieur SANDOZ au 0690 18 73 14 Coordonnatrice pédagogique : Madame FIMIEZ au 0690 81 89 03</p>
DATES DE FORMATION	session : Du 11 janvier 2025 au 5 février 2025.
MÉTHODE PÉDAGOGIQUE	Apports théoriques : cas concrets, engagement dans la réalisation d'outils à transposer sur le terrain ; Formation participative : échange sur les pratiques; Supports pédagogiques ; Powerpoint.

Mise à jour 09/01/2025